

Négociations des FFRS

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, 377, rue Bank, Ottawa (Ontario) K2P 1Y3
Factrices et facteurs ruraux et suburbains : Tél. : (613) 236-7238 • Téléc. : (613) 563-7861 • www.cupw-sttp.org

Le 13 décembre 2007

Bulletin de négociation des FFRS n°10

Contre-proposition du Syndicat

Le 11 décembre 2007, le Syndicat a présenté une contre-proposition à l'offre globale de l'employeur. Notre contre-proposition, qui se trouve sur le site Web du Syndicat (www.cupw-sttp.org), porte sur les revendications suivantes.

Salaires et avantages sociaux

Le Syndicat a rejeté la proposition salariale de l'employeur et a aussi rejeté son « Régime d'assurance-invalidité de courte durée » et son « Compte de dépenses pour les soins de santé ».

Le Syndicat réitère sa demande d'un taux horaire uniforme. Il demande qu'une partie de la hausse salariale soit versée à l'ensemble des titulaires d'itinéraires et une autre partie, aux titulaires dont les itinéraires sont les moins bien rémunérés.

Le Syndicat propose aussi que les titulaires d'itinéraire FFRS puissent accumuler des crédits de congé de maladie à raison de cinq jours par année (coût approximatif de 2,9 millions \$) et qu'ils soient visés par un régime d'assurance-médicaments complet (3,6 millions \$ par année).

Charge de travail excessive

Dans sa contre-proposition, le Syndicat réaffirme que sa priorité consiste à obtenir

des dispositions qui élimineront les charges de travail excessives et qui permettront une rémunération adéquate de tout le travail accompli. Il présente aussi des propositions pour le tri et la préparation des envois sans adresse.

Ancienneté, protection syndicale et droits des membres

À une seule exception, le Syndicat maintient les revendications contenues dans son offre initiale sur ces questions. Il a laissé tomber la revendication n° 13, parce qu'il estime que le texte de la convention collective au sujet de l'inscription des griefs au calendrier d'arbitrage est satisfaisant. Les sous-comités qui traitent de ces questions doivent se réunir les 13 et 14 décembre.

Personnel de relève

Le Syndicat est prêt à discuter de la proposition soumise par l'employeur. Toutefois, jusqu'à ce qu'il soit convaincu que la proposition de l'employeur répond aux besoins des membres, le Syndicat maintient toutes ses revendications relatives au personnel de relève, à l'exception de la revendication n° 27. Le sous-comité qui s'occupe de cette question

s'est réuni les 10 et 11 décembre et se réunit à nouveau le 13 décembre 2007.

Autres questions

La contre-proposition du Syndicat porte aussi sur les questions des véhicules avec conduite à droite, l'assurance automobile et l'admissibilité et les critères d'admissibilité aux jours fériés.

Prochaines réunions

En plus des réunions des sous-comités mentionnées dans le présent bulletin, le Syndicat et l'employeur ont prévu se réunir le 14 décembre pour discuter du système de paie aux deux semaines, des dépenses d'utilisation d'un véhicule et de l'assurance automobile. Les parties vont aussi tenir des réunions au cours de la fin de semaine, tandis que le Conseil exécutif national va se réunir le dimanche 16 décembre 2007.

Plus qu'une semaine de négociations

À une semaine de l'échéance des négociations, il importe que les membres intensifient leur appui au Comité de négociation. Les membres doivent continuer de s'informer en lisant les bulletins, en consultant le site Web et en participant aux activités locales destinées à soutenir les revendications syndicales.

Solidarité,



Donald Lafleur
4^e vice-président national
et négociateur en chef

2005-2008/345
lk/sepb 225
ab/scfp 1979